

JOURNEE EIT/KIC du 30 Mars 2016

MENESR : Introduction par François Jamet chef de service du SITTAR (service Innovation, Transfert de Technologie et Action Régionale)

I Mot d'accueil des participants

François Jamet a salué l'affluence des très nombreux participants à cette journée à la fois de milieu académiques et industriels ; il a remercié le Directeur général de l'IET Martin Kern qui nous a honoré de sa présence pour la première fois.

L'innovation et l'Europe sont des sujets qui nous tiennent vraiment à cœur au ministère.

II Le contexte national

L'innovation est devenue un axe majeur des politiques en faveur de la croissance et de l'emploi pour les pays à hauts revenus. En France, le Gouvernement est engagé dans une politique volontariste de soutien à l'innovation et a développé un ensemble particulièrement riche de dispositifs pour favoriser la R&D et l'innovation dans les entreprises, augmenter la fertilisation croisée entre laboratoires publics et monde socio-économique et ainsi maximiser l'impact économique de la recherche publique.

Dans un contexte économique difficile, il est plus que jamais nécessaire de créer des emplois durables, innovants et à forte valeur ajoutée.

L'enseignement supérieur et la recherche sont un outil essentiel dans la bataille pour l'innovation et la compétitivité. La Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) du MENESR assure ainsi, conjointement avec la direction générale des Entreprises (DGE) du MEIN, la coordination interministérielle des politiques d'innovation et de transfert. La création de la banque publique d'investissement Bpifrance s'est aussi traduite par le développement de nouvelles actions de soutien aux entreprises et la structuration, au sein d'une même entité, d'un large panel d'actions préexistantes. Enfin, au cours des dernières années, le Plan d'Investissement d'Avenir (PIA) a donné un nouvel élan à la politique publique de soutien à l'innovation en apportant des financements importants.

On l'aura compris, l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et la croissance sont étroitement liés.

Il faut soutenir un enseignement supérieur de qualité, et notre système de formation s'améliore continuellement en ce sens. Les étudiants d'aujourd'hui sont des « digital natives ». L'Université est en train de passer au numérique avec notamment, le projet « France Université numérique » (FUN) pour modifier la pédagogie et utiliser le numérique, ce qui raisonne particulièrement avec les stratégies de certaines KIC.

Des recherches de haut niveau sont nécessaires pour la production de nouvelles connaissances et afin de construire de nouvelles filières industrielles en Europe. La croissance passe par l'innovation et nécessite aussi le développement d'une forte culture entrepreneuriale et un certain goût du risque.

III La politique d'innovation du MENESR

Le MENESR, en lien avec le ministère de l'industrie, de l'Economie et du Numérique, pilote une politique nationale destinée à favoriser la recherche d'excellence, le transfert et l'innovation.

Sans être exhaustif, nous pouvons faire un bref rappel des grandes lignes de cette politique, développée selon 4 axes :

1) Le soutien à la R&D des entreprises, avec notamment des dispositifs fiscaux pour inciter à la R&D (le Crédit Impôt-Recherche (CIR) et le statut Jeune Entreprise Innovante (JEI))

2) Le soutien à la recherche partenariale, avec les Instituts Carnot qui favorisent le passage des résultats de la recherche à l'innovation et le transfert de technologies vers les entreprises à travers la recherche contractuelle directe, les conventions Cifre qui favorisent les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques et contribuent à l'emploi des docteurs dans les entreprises et enfin les instituts de recherche technologique (IRT) qui visent à renforcer la compétitivité par la recherche dans des filières technologiques stratégiques et la structuration d'écosystèmes d'innovation performants. Leur structuration est assez similaire aux KIC. Elle passe par la constitution de partenariats de long terme entre des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des entreprises.

Dans ce cadre, **François Jamet a annoncé la création d'un programme pilote associant le dispositif Cifre à l'IET**. Ce dispositif conjuguera la modalité de formation doctorale Cifre en entreprises avec la formation à l'innovation et l'entrepreneuriat portée par les KICs. La mise en place d'un tel programme permettra aux doctorants Cifre de bénéficier d'une phase supplémentaire de maturation de leurs travaux dans une logique "business".

On peut citer aussi les Plateformes régionales de transfert de technologie CEA Tech (PRTT) qui ont pour objectif de diffuser, en lien étroit avec les partenaires de recherche locaux, les technologies génériques développées au CEA auprès des entreprises implantées dans les régions correspondantes, les pôles de compétitivité, qui rassemblent des entreprises, des établissements de formation et des laboratoires de recherche sur un territoire et un domaine technologique ou sectoriel donnés dans le but de créer un environnement favorable à l'émergence de produits, de procédés et de services innovants.

3) Le soutien au transfert de technologie : Il passe le plus souvent par le transfert d'actifs de propriété intellectuelle (brevets, logiciels, savoir-faire) d'un établissement public de recherche vers une entreprise. Le MENESR met en œuvre une politique ambitieuse pour simplifier et fluidifier ce transfert, avec notamment la mise en place d'un mandataire unique pour la négociation des partenaires académiques avec le monde socio-socioéconomique. Il faut également citer l'investissement massif en « maturation » de projets issus de laboratoires publics pour accélérer leur confrontation au marché, à travers les Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies, les SATT, qui viennent mutualiser une partie des services de valorisation des partenaires académiques, augmentant ainsi leur masse critique et leur permettant de monter en professionnalisme.

4) Le soutien à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises innovantes

Centrée à l'origine sur le soutien à la création de start-ups s'appuyant à leur création sur un transfert de technologies issues de de la recherche publique « le concours I-Lab » et les incubateurs de la recherche publique dits « Allègre », cette politique a été étendue à des actions plus larges en faveur de l'entrepreneuriat, en direction des étudiants et des jeunes notamment avec le Prix Pépite, devenu le second volet du concours I-Lab, et de façon plus large le plan pour l'entrepreneuriat étudiant. Un plan d'action ambitieux a ainsi été lancé en 2013 dont l'objectif est de parvenir, en quatre ans, à 20 000 créations ou reprises d'entreprises par des jeunes issus de l'enseignement supérieur.

IV EIT et KIC : implication des acteurs français - objectifs de la journée -présentation de l'agenda

La France a soutenu, dès l'origine et tout au long de la négociation du règlement, le projet de création de l'EIT. Elle a souligné notamment la pertinence pour l'Union européenne de se doter d'un outil d'intégration du triangle de la connaissance (recherche, enseignement supérieur, innovation). Ce soutien français institutionnel s'est trouvé renforcé au niveau opérationnel par une forte implication des acteurs français en réponse aux appels à propositions de 2009 et 2014 destinés à sélectionner les Communauté de la Connaissance et de l'Innovation (CCI), intégrant des acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation. Les activités des KIC, de la formation au développement de projets, en passant par le financement de start-ups, concourent toutes à ce même objectif d'innovation et de développement de « business » qui est au centre d'H2020.

La création de valeur par l'innovation remet en question les approches stratégiques traditionnelles et tend à changer les règles du jeu concurrentiel. Elle correspond à un véritable changement de culture, pour l'ensemble des acteurs, académiques et industriels, et prendra nécessairement du temps pour se concrétiser véritablement en Europe (Europe par ailleurs en position d'excellence dans les sciences et technologies). C'est bien cette faiblesse européenne dans l'innovation qui a incité à la création de l'EIT.

Les acteurs français, entreprises - organismes de recherche - universités, mais aussi les pôles de compétitivité, les instituts Carnot, les SATT et les IRT, sont fortement mobilisés dans l'ensemble des KICs et dans le montage des futures KICs. Un retour d'expérience des premières KICs paraît nécessaire, notamment afin de répondre aux questions de celles qui sont en préparation et d'échanger des bonnes pratiques.

Cinq ans après leur lancement des résultats encourageants ont été observés et ont été présentés le matin par les trois premières KIC Digital, Energie, Climat.

Au cours de cette journée, sont intervenues l'ensemble des KIC existantes (Digital, Climat, Energie, Matières Premières, Santé (vieillesse active)) ainsi que les représentants de l'EIT.

Cette journée a concerné à la fois les acteurs impliqués dans les KICs actuelles et ceux intéressés par une participation aux futures KICs. Il s'agissait de faire connaître ce dispositif, de mettre en lumière les opportunités qu'il offre et de les valoriser à travers des exemples concrets et des témoignages.

La journée s'est organisée en deux parties :

- la matinée a été réservée à une présentation de l'EIT par Martin Kern, avec notamment la présentation de l'appel à proposition 2016 et l'avenir du dispositif, les résultats des trois premières KIC avec des témoignages des parties prenantes et échanges de bonnes pratiques.

- l'après - midi a été plus ciblée sur le montage d'une KIC et son organisation présentés par les deux KIC Matières premières et Santé.

La journée a été conclue par Jean - François Abramatic, représentant des KIC au « governing board » de l'I.E.T.